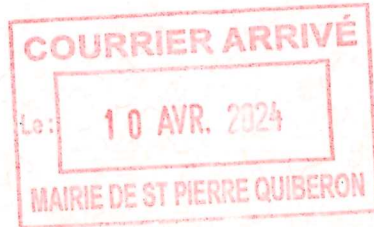




**Parc naturel régional du Golfe du Morbihan**  
Park ar Mor Bihan



Vannes, le 28 mars 2024

O: DGS

**Une autre vie s'invente ici**

Dossier suivi par : Julien MARCEAU  
Pôle Développement, Aménagement et Transitions  
Tel : 02 57 47 03 03  
Courriel : julien.marceau@golfe-morbihan.bzh  
Réf : 2024-090

Madame le Maire  
Stéphanie DOYEN  
Mairie de Saint-Pierre Quiberon  
70 rue Docteur le Gall  
56510 SAINT-PIERRE QUIBERON

Objet : Réponse à la demande d'avis sur la Modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Saint-Pierre Quiberon

- Ambon
- Arradon
- Arzon
- Auray
- Baden
- Beric
- Crac'h
- Damgan
- Elven
- Île d'Arz
- La Trinité-Surzur
- Lauzach
- Le Bono
- Le Hézo
- Le Tour-du-Parc
- Locmariaquer
- Meucon
- Monterblanc
- Plescop
- Ploeren
- Plougoumelen
- Pluneret
- Saint-Armel
- Saint-Avé
- Sainte-Anne-d'Auray
- Saint-Gildas-de-Rhuys
- Saint-Nolff
- Saint-Philibert
- Sarzeau
- Séné
- Sulniac
- Surzur
- Theix-Noyal
- Treffléan
- Vannes

Madame Le Maire, *chère Stéphanie*

Dans le cadre de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, vous avez sollicité le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour la formulation d'un avis sur votre projet arrêté.

La commune n'étant pas comprise dans le périmètre classé et le territoire d'intervention du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan n'étant pas immédiatement limitrophe avec la commune de Saint-Pierre Quiberon, le syndicat mixte du PNR n'est pas Personne Publique Associée. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de formuler un avis sur votre procédure de modification simplifiée.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien à toi*

Le Président,

*[Signature]*  
Ronan LE DELEZIR

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan • 8 boulevard des îles - CS 50213 56006 Vannes Cedex • Tél : 02.97.62.03.03  
contact@golfe-morbihan.bzh • www.parc-golfe-morbihan.bzh

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme-Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Mont-Ventoux, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

